



CT du 14/02/19
DECLARATION LIMINAIRE

Madame,

Le SNDJ est à un tournant de son histoire.

Les agents qui composent ce service l'ont construit et ont rendu possible ce tournant. Ces changements exigent de la clarté et de la transparence pour que le service, qui sert de matrice, ne s'en trouve pas déstabilisé.

Mieux, il aurait été envisageable qu'après plus de 15 ans d'engagement sans faille, une approche ambitieuse du sort des agents administratifs et judiciaires ait lieu.

Selon le mail que nous avons reçu à l'appui du projet de décret qui nous est soumis, nous constatons la disparition de la référence douanière -mais aussi fiscale- du nom du futur service. Le nom évoqué reprend l'acronyme du projet ancien de SEJUFI, les voyelles finales en moins.

Cet aspect identitaire peut sans doute sembler insignifiant pour ceux qui ne connaissent pas les agents du SNDJ mais il est un élément d'importance pour eux tant ils se sentent douaniers.

Nous constatons également que la demande de GT tripartite avec la DG sur des demandes anciennes plus que légitimes concernant les carrières et les rémunérations est au point mort.

Afin de matérialiser le plus précisément possible la tendance des agents concernant les demandes formulées, nous avons réalisé un sondage dont nous vous communiquons les résultats. Nous souhaitons qu'ils soient annexés au PV.

[Présentation des résultats]

Cette évolution du service ne peut se faire sans les agents et encore moins contre eux.

Si vous faites le choix d'un passage en force sur les sujets de ce jour, cette victoire ne sera que la votre. Si vous faites le choix d'une reconvoction ultérieure de CT avec des données amendées et d'une ouverture immédiate de négociations sur les demandes formulées, cette victoire sera aussi celle du plus grand nombre.

Dans cette attente, l'UNSA DOUANES ne siègera pas à ce CT.